



Lacropte Infos

n°5 / Déc.2018

Journal Municipal



Photo : Patrick Truchassout

**L'équipe municipale vous invite à la Cérémonie
des Vœux**

Le Samedi 5 janvier 2019 à 11 h

À la Salle des Fêtes

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE 3

Bilan 2018 et perspectives
Commémoration Centenaire 14-18
Ste Barbe : des pompiers de
Lacropte
Télémédecine d'urgence
Repas : Aînés et bénévoles
Soirée et crèche de Noël

VIE SOCIALE 9

Les mises à l'honneur
Les activités associatives : Lacropte
au Fil des Passions, Le Club Occitan,
l'Amicale Laïque, Société de Chasse,
Téléthon, APF France handicap

VOS DROITS/INFOS 14

Aides Financières
Programme LEADER
Opération Collective Milieu Rural
Aides à l'amélioration de l'habitat
OPAH
Ambroisie à éliminer
Nids de Frelons Asiatiques
Déclaration obligatoire des porcins
Animaux : règles de bon voisinage

L'ECHO DES REGISTRES 18

Hommage à Michel Kine

INFOS PRATIQUES 19

CIAS et Relais CAF en mairie

Directeur de la publication :

Claudine FAURE

Rédaction :

Commission Communication

Maquette :

Maria CHEVREUX

Impression :

Document imprimé sur papier recyclé

Remerciements à toutes les personnes
qui ont contribué à la rédaction de ce
journal.

Les articles sont le fruit d'un travail
collectif des élus et des acteurs ; leur
choix est de ne pas signer
personnellement leur contribution.

MAIRIE DE LACROPTE

Le Bourg

24380 LACROPTE

☎ 05.53.06.72.46

Contact mail :

mairie.lacropte@gmail.com

SITE : www.lacropte.fr

EDITO

Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

2018 s'achève... pour l'équipe municipale cette année sera
marquée à jamais par la disparition de notre collègue Michel
Kine et de son épouse Viviane. Ils resteront dans nos cœurs
et dans nos souvenirs.



Dans les pages de notre journal municipal vous trouverez :
Après une année d'intégration dans le "Grand Périgueux", les changements que
cela a engendrés.

Il est aussi très important d'être présent aux nombreuses réunions et
commissions. C'est la raison pour laquelle le 1 janvier 2018 Guy Bashford a pris
les fonctions de 4ème adjoint sur notre commune.

Les réalisations 2018 :

Nos projets de parcours santé décidés en conseil municipal ont pris du retard.

En effet, nous n'avons commencé les travaux que lorsque nous avons reçu les
notifications définitives d'attribution de subventions. Sur les réalisations 2018,
l'état, le conseil départemental et la MSA se sont engagés à les soutenir.

Nous attendons avec confiance le contrat de ruralité promis par Madame la
préfète pour 2019 qui nous permettra de réaliser les travaux de l'ancien vestiaire.

Nos projets pour 2019 :

Les réparations de la salle des fêtes représenteront la plus grosse dépense de
notre mandat.

La création d'un lotissement sur les parcelles en dessous du presbytère.

L'adressage avec le nom de nos routes et chemins.

L'entretien de la voirie.

La mise en place du nouveau PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Merci à toutes les personnes qui nous aident par leurs actions ou leurs
encouragements à faire avancer notre commune.

Merci aux membres du conseil municipal pour leurs implications.

Depuis mars 2014, l'esprit constructif et la volonté d'agir en toute transparence
animent notre mandat, plaçant toujours l'intérêt général au cœur de notre action.
Nos engagements sont respectés, complétés de projets non prévus mais
néanmoins réalisés. Nous espérons que nos actions apportent aux Lacroptois le
souffle nouveau auquel ils aspiraient.

Bienvenue à tous les nouveaux habitants. Nous vous accueillons avec plaisir
dans notre belle commune.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous **souhaiter de très bonnes fêtes
de fin d'année et une très bonne année 2019.**



J'espère, comme chaque année,
avoir le plaisir de vous rencontrer

pour les **VŒUX**
communaux le samedi
5 janvier à 11 heures à
la salle des fêtes de Lacropte

Claudine FAURE

Le Grand Périgueux :

Depuis un an, nous avons intégré le Grand Périgueux. Ce qui a changé pour notre commune :

La CFE, taxe payée par les entreprises ; le nouveau calcul a pu générer une forte augmentation pour les uns et une baisse pour les autres.

Autre inconvénient : le retour de **l'entretien des voies communautaires à la charge de la commune.**

Les impôts, en raison des compétences transférées, ont pu passer de la commune à l'intercommunalité ou vice versa. Mais au final, cela n'a pas entraîné d'augmentations des taux pour les contribuables.

Parmi les avantages :

Notre restaurant a été rénové, la maison attenante achetée. Les travaux ont été votés en Conseil Communautaire. Ils vont permettre de disposer d'une grande salle de restaurant indépendante, une terrasse et d'effectuer la mise aux normes de l'assainissement. Ils devraient être initiés en 2019.

C'est très important pour notre commune.

Nous avons la chance d'avoir Vincent et Clémence nos

Nous devons en ce début d'année **mettre en place les bornes poubelles semi enterrées.**

Aujourd'hui nous avons 22 sites de collecte.

Il va falloir abaisser ce nombre à 6 ou 7 sites sur toute la commune. Nous devons établir une convention ou acheter les emplacements nécessaires aux propriétaires.



commune et d'attribuer un numéro à chaque maison. Cette opération a pour but de donner les positions précises GPS de chaque habitation pour permettre une intervention plus efficace des secours, pompiers, etc.

Les panneaux seront à la charge de la commune. La commission Adressage de notre conseil municipal, accompagnée d'un technicien ATD, ont choisi les noms des diverses voies.

Je précise que les lieux-dits ne changent pas et qu'il n'était pas possible de nommer les voies des noms des lieux-dits existants. Merci aux membres de la commission pour leur bon travail.

Le transport scolaire :

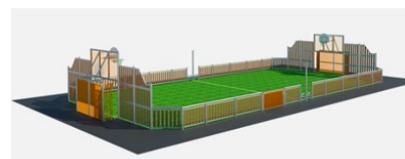
Le Grand Périgueux a mis à disposition des enfants de la commune un bus au départ de l'ancienne école. Une participation de 95 € par an est demandée : 47,5 € à la charge des parents et 47,5 € à la charge de la commune.

La commune prend aussi intégralement en charge l'emploi d'une accompagnatrice, Madame Valérie Faguet. Son travail, ainsi que cette nouvelle organisation donnent satisfaction.

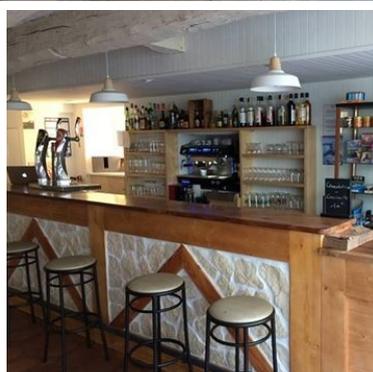
Sur le plan communal :

Notre **parcours santé** avance de façon soutenue : le chemin a déjà été fait et les bas-côtés nettoyés.

Le **terrain multisports** situé à côté du terrain de tennis **est terminé.**



Nos jeunes peuvent d'ores et déjà l'utiliser.



restaurateurs du « **CAFE GOURMAND** » qui font l'unanimité. Ce projet améliorera grandement leurs conditions de travail et apportera satisfaction aux consommateurs.

Le **PLUI** (Plan local d'urbanisme intercommunal) régleme les terrains destinés à la construction. Il est mis en place par le **Grand Périgueux** et s'appliquera fin **2019**. Nous avons au niveau communal fait remonter au bureau d'étude toutes les demandes de terrains à bâtir qui nous ont été adressées. La carte sera prochainement publiée. Nous savons déjà que les surfaces éligibles sont très restreintes. Une enquête publique permettra à chacun d'exprimer ses choix et besoins en matière de terrains à bâtir. Nous vous ferons part de la date et du lieu.

En 2019, nous devons **mettre en place l'Adressage.**

Il s'agit de nommer les routes, chemins et impasses de notre

Il nous reste à réaliser l'aménagement du chemin et la **réfection des vestiaires qui va commencer dans le 1^{er} semestre 2019** si nous obtenons les subventions espérées.

Le panneau de chantier, en cours de réalisation, indiquera la participation de l'état, du Conseil Départemental, de la MSA et de la commune. Nous espérons que la part de notre commune n'aura pas à dépasser les 25% minimums réglementaires.

Nous avons acquis la totalité du terrain entre le Presbytère et la route de Vergt.

Une partie restera en état naturel, l'autre, inscrite au PLUI, pourra être bâtie. Ce terrain sera géré par la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) **pour la réalisation d'un lotissement.**

Chalet :

Le chalet en bois au-dessus de l'école était à vendre. Au vu du prix demandé et de la proximité du bourg, **le conseil municipal a décidé de l'acheter. Il a été rénové et va être proposé à la location.** C'est une opération sans aucune incidence sur le budget de notre commune.

Routes et chemins :

Une partie de la route de La Douze / Lacropte a été refaite.

Le conseil municipal avait prévu également la réfection d'une autre route en 2019.

Mais devant la dégradation avancée du **chemin du Petit Claud** ; les travaux de la route prévus ont été reportés. Pour le chemin du Petit

Claud, après une étude de l'agence technique départementale, la réception des devis et une convocation des riverains ; **la réfection pourra être réalisée.**

Les chemins et routes, comme chaque année, ont été remis en état avec du « point à temps », ce qui nous permet d'avoir des chemins à peu près corrects. Je rappelle que contrairement à la plupart des réalisations de la commune, nous ne pouvons pas obtenir de subventions pour l'entretien des chemins et routes. **Cela reste donc à la totale charge des contribuables de notre commune.**

Bénévoles :

Si nous avons pu faire les travaux des chemins, du chalet avec son parc, c'est grâce à nos bénévoles actifs et retraités. Ils ont mis leur savoir-faire à profit et ont réalisé un excellent travail à un coût défiant toute concurrence.

L'entretien de la Fontaine du Ronlet réalisé par Christophe Duvalet et Kévin Maury permet aux promeneurs de bénéficier d'un espace agréable.

Nous remercions vivement tous les bénévoles pour leurs services et travail dont le fruit de leur travail profite à l'ensemble des habitants de la commune.

Le Cimetière :

Le plan du cimetière a été réalisé par l'Agence technique départementale. Toutes les tombes ou caveaux sont numérotés.

Un tableau avec la reprise des tombes abandonnées va être affiché au cimetière. Les travaux se feront en 2019. **Il sera également nécessaire que chaque concession soit répertoriée et rattachée à un titre de propriété ;** nous devons avoir connaissance

des personnes inhumées par le passé. Pour tout cela la mairie convoquera les familles concernées;

Nos finances :

Lors de notre élection, après avoir pris connaissance de l'état de nos finances, **nous avons fait le choix d'étaler nos dettes** jusqu'en 2039.

Ça peut paraître loin et long. Mais, aujourd'hui, nous sommes sûrs que c'était la bonne solution. Nous remboursons environ 57000 € par an, et aucune compensation en face : c'est très ennuyeux, mais grâce à notre gestion très stricte nous y arrivons. Nous pouvons même investir pour apporter un plus à notre population et préparer l'avenir. Malgré tout cela, il est important de souligner, que **les impôts de notre commune, sont plus bas que la moyenne des communes de la même strate.**

La vie associative :

Enfin, pour terminer, je veux remercier les associations. L'amicale Laïque, La société de chasse et Lacropte au Fil des Passions, pour leurs participations à l'animation de la commune.

Le Maire

Guy BASHFORD

Nommé **4^{ème}**

Adjoint depuis

janvier 2018

Participe à diverses



De nombreuses informations sont aussi disponibles sur notre site Internet : www.lacropte.fr

Toutes les délibérations et budgets sont consultables en Mairie. Vous pouvez aussi nous joindre par mail : mairie.lacropte@gmail.com



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918 Déjà 100 ans...

Ce jour est celui de l'hommage rendu aux Morts pour la France durant la 1ère guerre mondiale (1914-1918).

S'il faut savoir faire la guerre pour préserver sa liberté, il faut aussi savoir faire la paix et la maintenir pour construire l'avenir.

Aujourd'hui, l'Allemagne et la France sont en paix ; nos deux nations sont même devenues des moteurs de l'Europe.

Avec d'autres états de l'Europe occidentale, nous avons pris conscience des valeurs communes de notre civilisation : la dignité humaine, le respect des libertés de croyance et d'opinion, la recherche du progrès.

Ces valeurs, nous devons les affirmer haut et fort et les défendre ensemble. Si notre passé commun a construit l'Europe, parfois douloureusement, notre avenir doit la souder autour de ces valeurs.

Si nous nous sommes retrouvés pour rendre hommage à tous ceux qui ont participé au combat, 100 ans après la fin de la première guerre mondiale, alors que la mémoire des derniers combattants vivants s'est éteinte, c'est pour que nos enfants ne soient pas infirmes de leur passé. Les générations de demain doivent savoir qu'il fut un temps où des Français se battaient pour ne pas tomber sous le joug d'une puissance étrangère, pour rester libres de leur destin, tout simplement !

Dans notre belle devise nationale, il y a le mot « fraternité », et pour être frères, il faut au moins un père ou une mère commune. Cette mère commune, c'est la France, et peu importe qu'elle soit une mère de sang ou une mère adoptive, elle est celle qui nous unit par le cœur et par l'esprit, par l'attachement charnel à notre terre et par la volonté d'être fidèles à nos valeurs.

L'Histoire n'est pas qu'une discipline scolaire, elle n'est pas non plus qu'une opinion, elle est surtout la mémoire d'un peuple. Et un peuple sans mémoire se laisse guider comme un enfant sans repère ni expérience. Alors, plus que jamais, restons attachés à notre Histoire, apprenons là et soyons-en fiers. Continuons d'honorer nos morts parce qu'ils ont, par le sacrifice de leur vie, un droit sur la nôtre.

C'est avec respect que de nombreux administrés ont assisté à la cérémonie où dépôt de gerbe, discours et chants ont honoré la mémoire de nos « poilus ». L'émotion était de mise.

Ce temps de partage a pu se poursuivre autour d'un pot de l'amitié agrémenté de pâtisseries confectionnées par les élus.



Merci à tous.
Saluons la présence de nos portedrapeaux : André Rousset et Prosper Lestang

CEREMONIE DES VŒUX à LACROPTÉ

Samedi 6 janvier 2018



La population de Lacropté était venue nombreuse pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est en présence de Thierry NARDOU, Jacques AUZOU, Pascale BELOMBO, Philippe DUCENE, Raymond CACAN, des maires et élus des communes voisines, du Chef et d'une délégation de pompiers de Vergt, des représentants de la gendarmerie que Claudine FAURE entourée de ses conseillers municipaux a souhaité la bienvenue aux habitants et fait un retrace des événements de l'année et les perspectives pour 2018.

Pour clôturer cette rencontre, chacun a été invité à partager le pot de l'amitié autour d'un buffet confectionné et offert par les élus.



RETROUVONS - NOUS

pour fêter 2019 !

Rendez-vous à la salle des Fêtes le

SAMEDI 5 JANVIER 2019 à 11 h

Nous vous présentons nos vœux de respect, de paix et d'amitié.

CEREMONIE chez les pompiers

Le 4 décembre, c'est la **Sainte-Barbe**, la fête chez les pompiers. C'est un véritable temps fort de l'année, le moment où l'on se retrouve, non pas pour décaler, mais simplement pour partager un moment privilégié pour réaffirmer la cohésion du groupe, rendre hommage aux disparus. La « famille sapeurs-pompiers » se réunit avec les représentants départementaux, les maires, les familles pour une présentation des activités de la caserne puis des remises de diplômes et grades.

C'est ainsi que **samedi 15 décembre, Philippe ROOS – Chef du Centre de Secours de Vergt** – s'est adressé à l'assemblée pour annoncer une activité de plus de 521 interventions totalisées en 2018, en présence du Colonel Olivier NIES – Directeur départemental Adjoint du SDIS 24 et du Commandant FLAMANT – Chef de groupement sud du département. Philippe ROOS a mis l'accent sur la nécessité d'accueillir de nouvelles recrues pour faire face aux besoins. La caserne a connu des départs de volontaires mais aussi des arrivées ; ce qui a équilibré les effectifs.

Ce fut le moment de saluer l'engagement de chacun et d'encourager les jeunes sapeurs-pompiers, une section de 24 garçons et filles qui représentent l'avenir.

Parmi les rangs, on compte des volontaires de Lacropte :

Frédéric BERNATA – Sergent-Chef – volontaire depuis plusieurs années

Sylvie SERRE a intégré la caserne depuis deux

ans avec son fils **Maxime** (JSP) ; elle s'est vue remettre les diplômes de la formation initiale de sapeur-pompier.

Danick CHEVREUX – JSP en 2007- l'année de la création de la section - volontaire depuis 2012, a été promu lors de la cérémonie au grade de Sergent. **Son galon lui a été remis par Claudine FAURE.**



Saluons l'engagement de ces hommes et femmes qui nous protègent au quotidien.

Chaque année, des sapeurs-pompiers ont le plaisir de venir à votre rencontre pour vous présenter le traditionnel calendrier... réservons-leur un accueil chaleureux et encourageons leur engagement.

A NOTER :

2019 s'annonce une année riche en événements : Vergt accueille deux manifestations départementales :

Le **CROSS** ouvert à tous les sapeurs et JSP le **10 février**.

Le **CONCOURS DE MANŒUVRES** ouvert aux JSP le **4 mai**.

Des rendez-vous à suivre...



2018

DE L'INNOVATION
DE L'ENSOSP

La **médicalisation d'urgence,** **télé**
coopération **une**

opérationnelle au quotidien entre les effecteurs du SDIS et du SAMU de la Dordogne : Un projet qui a remporté le Prix de l'Innovation 2018 le 21 novembre.

Un dispositif porté par le Colonel NIES en étroite collaboration avec un comité de pilotage intégrant le Médecin Lieutenant-Colonel BUHAJ.

« ...Le vieillissement de la population, l'augmentation de l'espérance de vie et l'éloignement des structures médicales d'accueil dans le cadre de l'urgence ont conduit à une réflexion commune entre le centre hospitalier siège du SAMU, le médecin-chef du SAMU et le SDIS afin de trouver des solutions pour disposer dans les meilleurs délais, d'une réponse médicale urgente adaptée en cas d'intervention nécessitant la prise en charge d'une victime.

Le secteur de Nontron, situé à près d'une heure de route du centre hospitalier le plus proche, au nord du département a ainsi été identifié pour mener une expérimentation de télé médecine d'urgence.

Ainsi à Nontron, les pompiers peuvent embarquer une valise de télémédecine à bord de leur véhicule d'intervention d'urgence. Le dispositif, doté d'une liaison 4G, transmet les images et données en temps réel sur l'état de santé d'un patient lors



LE VEHICULE VISU ET SON EQUIPEMENT DE BASE (photos SDIS24)

d'une intervention. Il peut également être relié à certains appareils médicaux...

L'objectif premier est d'aider le médecin régulateur dans sa prise de décision. Outre la fonction audio, il est intégré la fonction vidéo en direct via une caméra se trouvant sur une valise, filmant la scène. Grâce à des matériels complémentaires, le médecin peut recueillir des données plus précises telles les tracés d'un électrocardiogramme (ECG) 12 dérivations, les résultats de la biologie déportée, l'utilisation d'un stéthoscope déporté, ou la visualisation d'une échographie.

Dans un deuxième temps, si un diagnostic est réalisé, une prise en charge précoce du patient est faite à distance... ».

Cette expérimentation devrait pouvoir apporter une réponse aux secteurs de désertification médicale.

A suivre...



LES AINES A L'HONNEUR !



Dimanche 11 mars, pour la quatrième fois, près de 100 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour partager le traditionnel **repas des aînés** offert par la commune. Autour de tables à la décoration champêtre annonciatrice du printemps, les convives ont pu apprécier le repas concocté par des élus et bénévoles.

Les participants n'ont pas boudé leur plaisir de se revoir et d'échanger des souvenirs. Il n'y avait qu'à voir le sourire qu'arborait le doyen du haut de ses 94 printemps. Claudine Faure, la maire, a rappelé combien il était important de partager un tel moment avec les anciens ; « les racines du village ».



Saluons le talent de l'équipe en cuisine : Jean-Luc et Sandrine Bernard, Laurent Dauriac, Michel Mistral, Guy Bashford... aidés de l'équipe de serveurs - des élus et bénévoles bien motivés.



Et pour garder la forme, tous sur la piste...

LE REPAS DES BENEVOLES AUX COULEURS DE L'Espagne...



Le 3 novembre 2018, c'est autour d'une paëlla concoctée par Isabelle Faure, que la municipalité a eu le plaisir d'accueillir les bénévoles ayant apporté leur aide et soutien à la vie de la commune.

Chacun participe aux différents travaux nécessaires à l'entretien, l'embellissement ou contribue à faire vivre la bibliothèque, à animer les clubs,... pour développer le bien-vivre ensemble. Toute nouvelle bonne volonté est la bienvenue, qu'on se le dise !

Bibliothèque...

Sylvie Dauriac vous y accueille :

Les **1ers et 3ème samedis** du
mois

EN ATTENDANT NOËL...



Le 21 décembre, le conseil municipal et les associations ont eu le plaisir d'accueillir la population pour **partager un moment chaleureux autour du sapin illuminé du bourg.**

Certains ont choisi le traditionnel vin chaud de Noël, d'autres la douceur du chocolat chaud pour porter un toast au bien-vivre ensemble.



Petits et grands ont pu déguster petits gâteaux et friandises... en attendant **la venue du Père**

Noël, toujours aussi en forme et sympathique.

Certains retardataires ont même pu lui formuler leurs souhaits pour le jour de Noël !

Un ticket de **tombola** avait été remis à chaque famille, lui permettant de tenter leur chance pour **gagner l'un des lots offerts par la municipalité et les associations (repas, paniers garnis...)** ! Bravo aux gagnants !

Un belle rencontre intergénérationnelle ! Un moment d'amitié partagée...

Et si on allait faire un petit tour dans notre église...

Pour nous tous, croyants ou non croyants, la **crèche de Noël** fait partie de nos traditions... Et il serait bien triste de les oublier...

Bien triste de "dés-enchanter" notre monde pour ne plus penser qu'aux cadeaux, à l'argent et aux gros repas !

Alors retrouvons nos yeux d'enfant pour aller dans notre petite église admirer le petit Jésus (sur la paille endormi, comme dit la chanson), sa maman Marie, les bergers avec leurs moutons, les rois mages qui suivaient l'étoile... et bien sûr le bœuf et l'âne !

Merci à Michel Lestang, Martin Lance et J.Michel Chinouilh pour cette jolie création.



70
Années
de Mariage
Noces de Platine

FELICITATIONS à



Jean-Pierre et Denise MINET

Tous deux nés à Lacropte ; Denise en 1931 et Jean-Pierre en 1926.

Ils se sont mariés à la mairie de Lacropte le 5 juin 1948.

Ils sont les heureux parents de Jean-Claude, Françoise et Nicole... et sont devenus grands-parents et arrière-grands-parents.

La famille s'est agrandie tout au long de cette vie à deux depuis plus de 70 ans !

C'est entourés qu'ils ont fêté cet été leurs noces de platine.

Bonne route à vous deux !

KARATE : Killian Stenegri Rafle tous les podiums... jusqu'à New York

Un aperçu de son palmarès pour la saison 2017/2018 :

Podiums karaté combat cadet :
Médaille d'or Coupe Zone Inter-département
Champion de Gironde 2018

scores 8/0 8/0 et 6/0

Champion Zone Inter Département 2018

scores 8/0 10/0 et 11/0

Champion régional Nouvelle Aquitaine 2018

scores 9/1 12/4 et 8/2

Médaille d'or à l'Open International de New York le 11 Mars 2018

A reçu le trophée de la ville de Lanton pour la deuxième année consécutive.

Félicitations pour ce parcours d'exception.



Comme si c'était hier... ils ont renouvelé leurs



vœux !

Même robe de mariée, mêmes témoins...

Claudine et Georges se sont à nouveau dit OUI devant une belle assemblée de témoins pour fêter leurs **noces d'Or**.

Mme le Maire n'a pas officié... laissant la place à son 1er et 2ème adjoint en tant que maîtres de cérémonie.

Et surprise ! Le « Père J.Luc » a procédé à une bénédiction à la hauteur de son parcours d'acteur de théâtre ; un rôle tenu à la perfection

Emotions et rires étaient de mise. Félicitations !

JOYEUSES
Noces d'OR
50
Années
DE MARIAGE

LACROPTÉ AU FIL DES PASSIONS

Déjà trois années d'existence !

Désormais connue de tous, notre association totalise en 2018 plus d'une centaine d'adhérents et propose au quotidien de multiples activités ainsi que de nombreux évènements.

Le challenge de départ est donc en passe d'être relevé et petit à petit notre association rassemble ceux et celles qui recherchent une activité de détente ou simplement un moment de rencontre ou d'échange près de chez eux en toute simplicité et en toute amitié.

A tous ceux, qui seraient encore « hésitants » et qui préféreraient s'abstenir, le message est simple : rejoignez-nous, venez tester gratuitement nos activités, venez enrichir notre communauté de votre amitié, vous pourrez rester ou partir sans aucun engagement !

Et si vous le souhaitez, vous pourrez proposer de nouvelles idées, nous vous aiderons et vous soutiendrons c'est notre vocation et notre seul but.

L'exemple du club « danses Latines » est éloquent, parti d'une simple proposition, l'association a pu construire un projet et lui octroyer les moyens de fonctionner (rentrée 2018).

Animé par une jeune professeur, aussi sympathique que talentueuse, il s'adresse gratuitement à toutes et à tous, jeunes ou moins jeunes, en activité ou retraités.

Notre assemblée générale de début d'année s'est voulue transparente et intègre comme à son habitude. Elle a présenté des comptes en progression, avec un bilan 2017 particulièrement élogieux notamment grâce au succès de la fête de la vannerie.

Bien évidemment, ce fut également pour l'association le moment de proposer le calendrier des activités 2018 très largement ouvert à la diversité de nos clubs.

Coté évènements, l'accent a été mis sur des soirées dansantes à thèmes (25 mars, 09 juin, 27 octobre), destinées à réunir un public autour des travaux réalisés par nos clubs (vannerie, peinture, etc.).



Sur décision du Conseil d'Administration, désormais l'assemblée générale de début d'année sera ouverte à tous, symbolisant ainsi notre volonté d'ouverture, de rassemblement et surtout de regroupement d'idées pour construire ensemble notre avenir associatif et culturel !



La fête de la vannerie qui désormais sera la fête de la Vannerie et de l'Artisanat d'art devient bisannuelle, la prochaine édition étant prévue le 23 juin 2019.

Nous avons tous appris au collège que « lorsque deux forces sont jointes, l'efficacité est double ! », alors rejoignez-nous sans hésiter, au-delà de toutes autres considérations futiles, nous avons tous besoin les uns des autres !

En cette année du centenaire d'une des plus terribles tragédies de notre histoire, souvenons-nous que "nous sommes certes des animaux sociaux, mais que nous sommes d'abord fait pour vivre en collectivité" !

Alors au-delà des mauvais moments que nous partageons ensemble hélas bien trop souvent, essayons-donc de nous retrouver, de temps en temps, pour en passer quelques bons !



Qu'en pensez-vous ?
Avec toute l'amitié de notre Conseil d'Administration

Le Président, Alain
CELERIER

Des animatrices très impliquées...

**PLANNING DES ACTIVITES
ASSOCIATION
« LACROPTE AU FIL DES PASSIONS »
JANVIER à JUIN 2019**

CLUB "MARCHÉ" (Jean Louis Bonnet -
Christiane CREPIN)

06 44 80 82 97 - 06 03 33 49 09

		DEPART	ARRIVEE
05-janv	14H00	Lacropte	Trélissac (Voie verte)
19-janv	14H00	Lacropte	Chancelade (Abbaye)
02-févr	14H00	Lacropte	Blis et Born
16-févr	14H00	Lacropte	Cendrieux
02-mars	14H00	Lacropte	Rouffignac
16-mars	14H00	Lacropte	Veyrines de Vergt
06-avr	14H00	Lacropte	Saint Félix de Reilhac
20-avr	14H00	Lacropte	Millac d'Auberoche
04-mai	09H	Lacropte	St Laurent sur Manoire
18-mai	09H	Lacropte	Manaurie
08-juin	09H	Lacropte	Atur
29-juin	09H	Lacropte	Pique Nique Lacropte

CLUB "PEINTURE" (Sylvie DAURIAC)
06 22 45 07 59

Local des associations - Lacropte
LES 1er ET 3ème MARDIS DE 14H30 à 17H00

CLUB "SENIORS" (Gérard CHAPLAIN)
06 45 64 71 96

Local des associations - Lacropte
TOUS LES JEUDIS A PARTIR DE 14H00

CLUB - YOGA (Jean Michel CHINOUILH)
06 76 55 54 99

Ecole de Lacropte 1er étage
LES LUNDIS DE 18 H45 A 20 H

CLUB QI-GONG (Jean Guy TOURNAFOND)
05 53 13 28 40

Ecole de Lacropte grande salle
Un cours par mois, sous réserve d'un nombre de participants suffisant (un mail sera adressé aux adhérents)

CLUB DANSE "LATINO" (Coralie Cantéro)
06 13 12 77 64

Ecole de Lacropte grande salle
LES JEUDIS DE 18 H45 A 20 H (sauf vacances scolaires)

CLUB "OCCITAN" (Marie Laure MARTY)
06 84 88 00 53

Local des associations - Lacropte
LES LUNDIS A PARTIR DE 20 H15 (sauf vacances scolaires)

CLUB "PATRIMOINE COMMUNAL"
(En cours de constitution - Appel à volontaires !)
06 34 27 28 19

Pour tout renseignement, suggestion ou adhésion
s'adresser :

06 15 59 44 55 ou 06 22 45 07 59

LACROPTE AU FIL DES PASSIONS Club Occitan

On repara la langue des anciens à Lacropte



Un atelier d'occitan est ouvert depuis le mois de septembre à Lacropte, **tous les lundis soir à 20h15 à la Salle des Associations**. Il s'adresse à toutes et à tous, surtout à celles et à ceux qui ne connaissent pas la langue et qui souhaiteraient l'apprendre.

Il a pu voir le jour dans le cadre de l'association Lacropte au Fil des Passions, grâce au soutien de Novelum, section périgourdine de l'Institut d'Etudes Occitanes. Cette structure a permis à **Marie Laure Marty, l'animatrice**, de suivre une formation diplômante.



Cet atelier fonctionne également grâce à la participation d'Yvon, Gérard, Pascal, Martin et Yves (de Cendrieux), tous locuteurs naturels expérimentés.

Nous parlons, lisons, écrivons tout en nous amusant.

Le lundi 8 octobre fut une soirée particulière avec la présence de Xavier Jullien, Président de la Fédération Départementale des « calendretas », d'Olivier Pigeassou, permanent de Novelum, et de plusieurs animateurs et élèves d'autres ateliers du département qui s'étaient déplacés pour nous encourager dans notre démarche.

Nous avons également reçu, début septembre, Thomas Hironnelle, professeur d'occitan au collège Michel Montaigne à Périgueux, qui nous avait présenté son mini-guide de conversation français-occitan.

Le samedi 29 septembre, nous sommes allés avec Marie-Antoinette et Françoise au festival occitan d'Aqui o d'Alai à Villablard pour assister à une conférence de Jean-Louis Lévêque sur l'histoire de la langue occitane.

Maintenant, nous espérons que vous viendrez nous rejoindre nombreuses et nombreux pour perpétuer l'usage de la langue de nos anciens, afin que cette dernière continue à vivre dans notre commune et ailleurs.

Contact : 06 84 88 00 53

AMICALE LAIQUE

Des animations pour tous...

La Fête est un moment phare !

Au cours de l'année 2018, l'Amicale Laïque a du procéder à un changement de bureau, qui nous a tous énormément affectés, car elle a perdu une grande personne de cœur et de bonté, en la personne de Michel Kine.

Néanmoins, tout au long de l'année, nous avons continué de proposer aux habitants de Lacropte de nombreuses activités :

Les concours de belotes où les gens se retrouvent le temps d'une soirée pour jouer au cartes.

Le loto qui est un moment de détente pour les adultes, comme pour les enfants.

La FÊTE DU VILLAGE où tout le monde peut se



retrouver pour faire du **manège**, partager un bon repas devant une entrecôte frite, suivi d'un **Feu d'artifice**.

Le réveillon du 31 décembre qui laisse place à une soirée de fête où l'on oublie pour un court instant les petits tracas de la vie quotidienne.

Cette amicale Laïque, nous la devons à tous nos bénévoles : Benoît et Sabrina Fonteyne, Jean-Luc et Régine Baumann, Guy Bashford, Philippe Baumann, Mistral Michel, Jérôme Ladeuil, Logan Lherm, Christiane et Bernard Payement et Cédric Kine auxquels s'ajoutent d'autres personnes qui viennent nous aider lors de la fête du village.

Alors un grand merci à eux qui se dévouent tout au long de l'année pour faire que Lacropte vive.

Le Président — Benoît Fonteyne



LACROPTE AU FIL DES PASSIONS

Club Occitan

Tornam parlar la linga daus ancians de La Cròpta

Un 'talhier d'occitan es drubert dempuei la mes de setembre a La Cròpta, tots los diluns a ser a ueit oras e quart a la sala de las associacions.

Quò es per tot lo monde subretot a los que coneissen pas la linga e que aimarian l'aprener.

A pogut veire lo jorn dins l'encastre de l'associacion «aus fiaus de las passions», emb lo sosten de Noelum, Seccion Perigòrd de l'Institut d'Estudis Occitans qu'a permetut a **Màri Laura Marty, animatriça diplomada**, de segre una formacion. Queu 'talhier fonciona tanben emb la participacion de Ivon, Gerard, Pascal, Martin e Ive (de Sendrius) que son daus locutors naturaus plan experimentats. Blagassam, legissem, escrivem en s'amusar.



Lo diluns uech dau mes d'octòbre fuguet una serenada especiala emb la presença de Xavier Jullien, president de las Calandretas, d'Olivier Pigeassou, permanent de Novelum e de beucòp d'animators e d'elevas d'autres 'taliers dau Departament qu'eran venguts per nos encoratjar.

Aviam tanben reçaubut, au començament dau mes de setembre, Tomàs Irondela, professor d'occitan au collegi Montanha de Perigüers que nos aviá presentat son libreton de conversacion francés-occitan.

Lo dissabde vint-e-nòu de setembre, sem 'nats coma la Toinon e la francesa au festenau occitan d'Aquí o d'Alai a Vila Amblard per veire una conferança de Joan-Loïs Leveque sus l'istòria de la linga occitana.

Aura, esperam que vendretz coma nautres nombrosas e nombros per parlar la linga daus ancians per fin que 'la contunhe de viure dins nòstra comuna e alhors.



En Pays Vernois Etape à Lacropte le Samedi 8 décembre

Comme chaque année, c'est autour de boissons chaudes que les élus ont accueilli les équipes de collecteurs de dons pour le téléthon.

Le circuit de vieilles voitures a fait une étape sur notre commune à 10h30. Divers modèles



Le même jour, Lacropte accueillait, comme chaque année le repas de Noël d'APF France handicap

Un rassemblement de plus de 80 adhérents en situation de handicap venus de toute la Dordogne pour partager un moment attendu de lien social, festif et attendu.



Cette année le thème était Noël DISCO avec l'organisation de la Tru'fête, un concours de chant ; 12 candidats pleins de talent !

APF France handicap agit pour et avec les personnes en situation de handicap pour améliorer la



Tibaut, 10 ans, a été l'un des plus jeunes à défiler samedi. Il a bien mérité ses applaudissements

qualité de vie et une société inclusive (accompagnement dans les démarches administratives d'accès aux droits, ateliers santé autour de l'estime de soi,

programme d'éducation thérapeutique spécifique handicap, groupes de loisirs pour rompre l'isolement...)

APF France handicap

05 53 53 13 25

dd.24@apf.asso.fr



SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE LACROPTE

Suite au décès de notre président Michel Kine un nouveau bureau a été établi lors de notre assemblée générale et se présente comme suit :

Président : PAYEMENT Bruno

Vice-président : PAYEMENT Bernard

Vice- président : MONTORIOL François

Trésorière : BOUCHER Simone

Secrétaire : TEILLET David

Secrétaire adjoint : AUBERT Jean-François

Autres membres du bureau :

FARGEOT Bruno

LABONTE Bernard

LESTANG Rémi

MARTY Jérôme

ROUSSET André

La mission des chasseurs est de prévenir les dégâts et les risques sanitaires du gibier car certaines espèces sauvages sont porteuses de maladies comme le renard par exemple. En effet, celui-ci peut être porteur d'une zoonose grave transmissible à l'homme et au chien, dont l'issue est souvent la mort. Il s'agit de l'échinococcose alvéolaire. Ce petit ténia s'attaque au foie, mais peut aussi s'attaquer dans les cas les plus graves au cerveau et aux poumons. Cette maladie peut mettre 15 ans à se déclarer. Il existe plusieurs modes de contamination :

- * En touchant un renard à mains nues
- * En étant en contact avec ses excréments
- * En ingérant des baies sauvages qui ont été en



contact avec son urine

- * Et enfin, en se faisant lécher par un chien qui aurait été en contact avec un renard contaminé.

La saison de chasse se terminera par notre traditionnel **repas annuel** programmé le **17 Mars 2019**.

Le président et son bureau



Des aides pour mettre de la vie sur le territoire

L'enveloppe **LEADER** est terminée mais vous pouvez néanmoins déposer une demande de subvention auprès du Pays de l'Isle en Périgord. Celle-ci sera enregistrée sur liste d'attente et sera prise en compte sous réserve qu'une rallonge d'enveloppe soit accordée au Pays.

Que ce soit au niveau du monde associatif, des événementiels ou encore de la valorisation du patrimoine, LEADER a pour but de soutenir des actions concourant à « l'attractivité et mettre de la vie sur le territoire ».

Vous êtes une association ?

LEADER peut vous accompagner dans la valorisation de votre offre culturelle, sportive ou de loisirs à travers, notamment, la mise en place d'événementiels, des investissements matériels ou le



développement d'outils numériques (applications, tablettes, etc.).

Vous œuvrez pour la connaissance et la valorisation du patrimoine (immatériel et matériel) ?

LEADER peut vous accompagner pour le développement de circuits de découverte des patrimoines, la rénovation et/ou la valorisation des patrimoines, etc.

Enfin, LEADER peut soutenir des actions en faveur du **développement des circuits-courts** et des **productions locales** (points de vente à la ferme, mise en place d'ateliers de transformation, etc.) et du **maintien de l'offre de soins** (création/développement de lieux de mutualisation de praticiens de santé, etc.).



Artisans et commerçants, des aides financières pour développer votre entreprise

Le Pays de l'Isle en Périgord et ses partenaires (Etat, Communautés de Communes du territoire, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Dordogne, Périgord Numérique) vous accompagnent dans votre projet de développement grâce à un dispositif dédié.

Appelée **Opération collective en milieu rural (OCMR)** en faveur de l'artisanat et du commerce, celle-ci vise à soutenir **la modernisation de l'outil de travail des artisans et commerçants** du territoire, **sous certaines conditions.**

Quels types de travaux sont éligibles ?

La modernisation des locaux d'activité (dont les équipements professionnels et la rénovation des vitrines) ;

les aménagements d'accessibilité à tous les

publics ;

Les véhicules de tournées électriques et leur aménagement ;

La sécurisation des locaux d'activité contre les effractions ;

Les équipements de réception par satellite.

La subvention varie selon la localisation de l'entreprise, son activité et les investissements réalisés et peut atteindre 9 000€. Un minimum de 4 000€ d'investissement est cependant nécessaire.

Comment bénéficier d'une subvention ?

Prendre contact avec les services du Pays de l'Isle en Périgord ;

Faire réaliser par le prestataire du Pays un dossier préalable à l'attribution d'une subvention (coût à la charge de l'entreprise)

Examen du dossier par le Pays et ses partenaires puis envoi d'un courrier de réponse à l'entreprise

Réaliser les travaux et fournir les pièces nécessaires au paiement de la subvention.

L'intervention financière pourra être bonifiée, notamment pour les **bouchers-charcutiers** ainsi que les **buralistes**.

Le dispositif finance également **l'acquisition d'équipements satellitaires** pour les entreprises en zone blanche, jusqu'à 300€.

Quel que soit votre projet, n'hésitez pas à contacter le Pays de l'Isle en Périgord au 05.53.35.13.53 pour vérifier votre éligibilité.

Ambroisie

attention



AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

Tous concernés
Chacun doit agir!

DETRUISEZ L'AMBROISIE AVANT QU'ELLE SOIT EN FLEURS

POURQUOI ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

UNE NUISANCE POUR LA SANTE :

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- Rhinites • Conjonctivites • Trachéite / toux • Urticaire • Eczéma
- et de l'asthme

UNE MENACE POUR L'AGRICULTURE :

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement • Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage

QUE FAIRE ?

LA PLANTE DOIT ETRE ELIMINEE

Par arrachage de préférence avant floraison et avant la grenaison (avec port de gants)

Par un fauchage de préférence avant floraison

En empêchant son installation par technique de végétalisation

SIGNALEZ-LA

Sur la plateforme de signalement ambroisie :

- www.signalement-ambroisie.fr

L'application mobile Signalement ambroisie

• Email :

contact@signalement-ambroisie.fr

• Téléphone : **0 972 376 888**

INFORMEZ-VOUS

Tout sur l'ambroisie : www.ambroisie.info

Actualités sur l'ambroisie : www.ambroisie-blog.org

Risque allergique aux pollens partout en France : www.pollens.fr

Contact :

observatoire.ambroisie@fredon-france.org

Tél : +33 (0)7 68 999 350 ou +33 (0)1 53 83 71 75

FRELON ASIATIQUE (VESPA VELUTINA)

Destruction des nids de frelons asiatiques et prise en charge : qu'en est-il ?

Le frelon asiatique a été classé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation comme Danger Sanitaire de 2ème catégorie ; ce qui signifie qu'il n'y a donc pas d'intervention de l'État, ni au titre de la destruction, ni au titre d'une prise en charge financière. Une stratégie de lutte collective peut être proposée mais uniquement au niveau des risques apicoles. Cela nécessite une réflexion préalable des GDS apicoles des départements de la Nouvelle Aquitaine.

Si vous avez besoin de faire face à la destruction d'un nid, faites appel à un professionnel. N'hésitez-pas à faire



établir au minimum deux devis comparatifs les prix étant libres.

Toute évolution fera l'objet d'une parution sur le site préfectoral.

A SAVOIR :

Le froid arrive, **les frelons asiatiques craignent le froid et vont donc mourir** ; le nid sera mangé par les oiseaux

La reine hiberne depuis quelques temps déjà et donc la colonie ne progresse plus

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que le frelon européen, mais sa piqûre est plus douloureuse ; les personnes allergiques ou fragiles (enfants et personnes âgées) doivent prendre des précautions au même titre que pour les autres hyménoptères.



DÉTENTEURS DE PORCS ET DE SANGLIERS

DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA



SI VOUS CONSTATEZ SUR VOS PORCS
L'UN OU PLUSIEURS DE CES SIGNES :

- appétit diminué
- augmentation de la consommation d'eau
- abattement
- fièvre (> 40°C)
- regroupements inhabituels d'animaux
- +/- rougeurs sur la peau (oreilles, abdomen...)
- +/- avortements et mortalité sous la mère

OU SI VOUS CONSTATEZ
UNE AUGMENTATION FORTE
DE LA MORTALITÉ

- doublement de la mortalité habituelle
sur 15 jours dans 1 bande ou 1 salle

CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE SANS DÉLAI !

« Mieux vaut signaler un cas suspect qui s'avèrerait négatif plutôt que de ne pas détecter la maladie »

La peste porcine africaine est une maladie contagieuse qui touche uniquement les porcs domestiques et les sangliers. Son introduction sur le territoire national et en élevage aurait des conséquences dramatiques pour la santé des animaux et l'ensemble de la filière porcine. La vigilance de tous est requise pour détecter très rapidement tout foyer qui pourrait survenir sur le territoire.

AVIS...

Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) **doit déclarer et identifier ses animaux.**

La déclaration est obligatoire **dès 1 seul porc ou sanglier** en zone à risque de PPA (actuellement communes limitrophes de la zone infectée en Belgique) et l'est **sur l'ensemble du territoire depuis le 1er novembre 2018.** La déclaration est à faire auprès de l'EDE 24.

RÈGLES DE BON VOISINAGE...

Quelques rappels pour vivre ensemble en harmonie

Des animaux en divagation

son t régulièrement signalés en mairie. Pour eux c'est la liberté, mais pour la population ce sont des nuisances en tout genre : peurs pour les enfants ou les personnes âgées, déjections sur les trottoirs ou pelouses, risques d'accidents, aboiements...

Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux en divagation enfreignent la loi.

Il leur est donc demandé de les **garder sous surveillance** afin d'en limiter les nuisances. Il est également conseillé aux propriétaires de chiens ou de chats, **de**

les faire tatouer ou pucer et/ou de leur faire porter un collier avec une médaille ;

ce qui permet une identification simple et rapide en cas de perte de l'animal.

Chiens de 2ème catégorie



Race
American Staffordshire terrier



Race ou Type Rottweiler



Race Tosa

CHIENS « DANGEREUX »

Les propriétaires de chiens dits dangereux (chiens d'attaque, de garde et de défense tels que pitbull, rottweiler, staffordshire... y compris les chiens issus d'un croisement avec l'une des races visées par les textes) **doivent obligatoirement posséder un permis de détention** obtenu en mairie.



LES OISEAUX D'ORNEMENT, DE BASSE-COUR OU D'ÉLEVAGE

Il est également rappelé aux propriétaires d'oiseaux d'ornement, de basse-cour ou d'élevage qu'ils doivent en faire la déclaration en mairie suite aux réglementations prises dans le cadre de la pandémie de grippe aviaire.



Mariages...

Félicitations à :

Céline LACOUR
et
Rudy GERARD le 2 juin

Nadia VALLE
et
Alain Bernard CHAPRON le 30 juin

Marine LAGARDEZ
et
Kévin MAURY le 28 juillet



Naissances

Bienvenue à :

RICOTTA Salomé, Elodie née le 18 janvier

FERRADOR AZEVEDO Thays, Filipa

née le 22 janvier

PRIVAT Paul né le 25 mars

MAURY Adam, Etienne, Michel né le 30 mars



Décès...

Condoléances aux familles de :

BOUCHET Charlotte, Yvonne née BESSE
le 25 janvier

KINE Michel, André, Jacques le 27 janvier

MASSOUBRE Nestor le 20 février

GAILLARD Marc, Félicien le 22 février

BRIAND Irène née POMPOUGNAC le 9 mars

BARREAU Justine née BOUILLERE le 15 mars

REYDI Irène née SERRE le 23 mars

KINE Viviane née ROUBENNE le 7 mai

PERSONNE Marie-Madeleine née CHINOIRS
le 16 mai

CRAMAREGEAS Wanda née SNIEZEWSKI
le 18 juin

GARGNART Eugénie née CHARENTON
le 26 juin

GUICHARD Odette née LESTANG le 30 juillet

BRETEL Claude, Jean le 31 juillet

CHARBONNIER Sudrette, Elvina, Anny née
MARTY le 4 septembre

LADEUIL Marie, Louise née FAURE
le 24 septembre



HOMMAGE : Conseiller municipal depuis 2014, Michel KINE s'est éteint à l'âge de 59 ans. Il avait à cœur de faire vivre la commune, tout particulièrement de par son engagement associatif : Tous, lui reconnaissons ses qualités profondément humaines déployées dans son comportement tout au cours de son mandat et son souci permanent de se mettre à la disposition des autres. Michel aimait le collectif, l'amitié, l'humour et la convivialité.

On pouvait le croire impressionnant, réservé, quand en réalité, il était modeste, exigeant et généreux.

Homme de terrain, empreint de bon sens, Michel nous laissera le souvenir d'une modestie imperturbable et d'une générosité rares. Même la cruelle maladie qui l'a emporté n'aura pas réussi à altérer sa bonhomie naturelle et son optimisme communicatif.

Que Michel KINE, soit remercié pour tous les services qu'il a rendus et tous les soins qu'il a pris à développer le bien vivre-ensemble sur la commune. Que ses proches sachent combien sa disparition et celle de son épouse Viviane attristent tous ceux qui les ont connus et combien leur peine est partagée. Nos pensées de soutien s'adressent tout particulièrement à leurs enfants : Manon et Cédric.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Périgueux

Siège social du Grand
Périgueux
Boulevard Lakanal 24000
Périgueux



**Antenne de Vergt
Maison des services**

Route de Salon

05 53 54 76 70

ou 05 53 54 70 40

La vocation du CIAS est de mettre à disposition

NOUVEAU

UN RELAIS CAF à la mairie

Si les allocataires peuvent déjà accomplir leurs démarches en ligne, « tous les bénéficiaires de prestations familiales ne disposent pas d'un équipement informatique ni d'une connexion internet à domicile. D'autres usagers se heurtent à des difficultés de lecture ou de compréhension ».



C'est pourquoi, **un ordinateur dédié permet dorénavant, depuis le 1er octobre, aux allocataires d'accéder aux prestations fournies par la Caf à proximité de leur domicile.** Demandes de RSA, de primes d'activité ou d'aide au logement pourront se faire **depuis l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.**

MEMO des numéros utiles...

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17 ou
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Samu : 15

Toutes urgences : 112

Gendarmerie de VERGT :

05 53 07 89 75

Ouverture les lundis de 8h30 à 12h

et les mercredis de 14h à 18h

Déchèterie de Breuilh :

05 53 46 35 39

Ouverture : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h/12h

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION Le Grand

Périgueux

1 Bd Lakanal— BP 70171 24019 PERIGUEUX CEDEX

www.grandperigueux.fr

mail : contact@agglo-perigueux.fr

Allo agglo : 05 53 35 86 00

Service du SPANC

(Service Public d'Assainissement Non Collectif)

05 53 35 86 33 mail :

service.spanc@grandperigueux.fr

Service Gestion des déchets : 05 53 35 86 17

Service Urbanisme et Développement Durable :

05 53 35 86 27 ou 05 24 13 83 35

Service de la Petite Enfance : 05 53 35 75 18

mail : petite.enfance@agglo-perigueux.fr



Journal Municipal - N°5 déc 2018



Photo : Maria CHEVREUX

Prosper LESTANG et André ROUSSET

LA MAIRIE vous accueille

- Le Mardi : de 14 h à 18 h
- Le Mercredi : de 14 h à 15 h
- Le Jeudi : de 14 h à 18 h
- Le Vendredi : de 14 h à 18 h
- Le Samedi : de 9 h à 12 h

 : 05 53 06 72 46
 Télécopie : 05 53 35 22 29

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE vous accueille les

- Mardi : 14 h à 17 h
- Mercredi : 14 h à 15 h
- Jeudi : 14 h à 17 h
- Vendredi : 14 h à 17 h
- Le Samedi : 9 h à 12 h



 05 53 06 70 20